Rapport sur les pratiques psychiatriques abusives dans la Genève du XXe siècle finissant.

Les copines du pavillon fermé

Martine Desmonts, *Torture psychiatrique à Genève*, Ed. d'En Bas, environ 150 pages.

Une femme en blesse une autre à coups de coupe-papier, puis se livre à la police : une journée au violon, vingt-quatre jours en préventive à l'ancienne prison genevoise de Saint-Antoine puis transfert à la Clinique psychiatrique de Bel-Air, où elle restera, sur demande du Conseil de surveillance psychiatrique, deux mois et demi. Pour les coups et blessures qui sont au début de l'histoire, le Tribunal n'infligera qu'une peine de cinq mois (sous déduction de la préventive) avec sursis.

Quatre ans après, l'héroïne de ce fait divers d'allure insignifiante raconte son internement à Bel-Air dans un petit livre dont le titre – *"Torture psychiatrique"!* – peut paraître outrancier, mais dont le préfacier, le psychiatre Barthold Bierens de Haan, peut hélas garantir la stricte véracité : *"L'environnement, le personnel soignant, l'atmosphère du quotidien de cet hôpital psychiatrique, je l'ai connu, comme elle. Mais de l'autre côté de la barrière. Je portais la blouse blanche et j'avais les clés dans ma poche. Pas un mot de son récit n'est exagéré."*

La violence

Voilà qui invite à lire ces pages, au premier niveau, comme un rapport. Comme le symétrique, pour tout dire, du fameux rapport officiel de la commission d'enquête sur Bel-Air publié l'automne dernier. Point de langage académique ici, ni de cadrage théorique des descriptions, mais c'est bien la même réalité qui éclate, la même violence – et la violence des personnes, infirmier brutal ou médecin méprisant, ne cache pas celle de l'institution. Indifférence à la vie, à la souffrance des patients, réduits au statut de porteurs d'étiquettes pathologiques. Arrogance du pouvoir et cuistrerie du langage : le malade est là pour qu'on traite sa maladie, pas besoin de lui expliquer le contenu ni les raisons d'une injection, pas question surtout de le laisser s'y opposer avec succès. Recours massif à la médication (ah ! ces matraquages aux neuroleptiques...), misère de l'offre psychothérapeutique, des programmes d'ergothérapie et de la préparation au retour chez soi. Tout cela, c'est Bel-Air tel que Martine l'a connu au milieu des années 1970, c'est Bel-Air tel que les enquêteurs officiels l'ont montré au début des années 1980...

... et tel qu'il peut continuer à exister, si le gouvernement genevois se contente, comme il en montre l'intention, de plaquer un nouvel organigramme sur les institutions de psychiatrie pour remédier à leur crise. Dans une postface au récit de Martine Desmonts, l'ADUPSY – qu'elle a rejointe à sa sortie de Bel-Air – remet à juste raison la compresse : quand les autorités politiques et médicales tiendront-elles enfin compte des revendications, anciennes et concrètes, présentées par les usagers de la psychiatrie ? Quand mettra-t-on fin aux cellules d'isolement, aux traitements à hauts risques (électro-chocs et cures de sommeil) prescrits contre le gré du patient, à la mise hors-jeu de ses droits fondamentaux lors de son internement à l'asile ?

Un ballet triangulaire

Sur le dernier point, une deuxième lecture de ces pages aiguise la réflexion. La loi genevoise sur les personnes atteintes d'affections mentales a changé depuis le temps où Martine Desmonts en a subi les effets. Mais il n'est pas sûr qu'aient changé parallèlement, de manière substantielle, la pratique et les mentalités qui règlent en ballet triangulaire l'action de la justice, de la police et de la psychiatrie. On devra bien se demander un jour s'il est vraiment nécessaire de réglementer particulièrement la privation de liberté aux fins de traitement psychiatrique...

Mais ne limitons pas le récit de Martine Desmonts aux strictes dimensions d'une littérature "objective", d'un rapport sur les pratiques psychiatriques abusives dans la Genève du XXe siècle finissant. Ce bouquin, c'est aussi l'expression d'un tempérament, d'une sensibilité, d'une chaleur qu'on dirait méditerranéenne – sans doute parce que Martine, Valaisanne bon teint, parle avec affection et lyrisme tant de l'Italie (elle a vécu à Gênes avec son mari, Italien) que du sud algérien où elle a séjourné : terrains de rencontres ensoleillées avec l'auteur, même si l'on ne partage pas le goût du kitsch éclatant qui perce par moments chez elle.

On ne quittera pas non plus ces pages sans saluer leur valeur de témoignage sur un plan essentiel : la lutte de la personne contre l'institution, du patient désarmé contre le médecin tout-puissant. De la révolte ouverte à la résistance passive, du pinaillage sur le respect des formes réglementaires à la menace de baffe en cas d'abus d'autorité, voici, comme en filigrane, les éléments d'un petit manuel de survie en milieu psychiatrique. Rayonnant sur tout cela, et donnant au bouquin sa force et sa tendresse, une superbe affirmation de solidarité avec les copines, les codétenues du pavillon fermé, celles que l'on identifie à leur surnom dès qu'on en a une fois entendu parler par Martine, celles que Martine, changeant de pavillon, regrette de quitter malgré tout : *"J'aimerais rester avec le loup-garou, la gouailleuse, la lilliputienne, la marmotte, la tigresse, la diablesse et la princesse..."*

Martine Desmonts, qui aime François Villon, pourrait lui reprendre un vers fameux *("Je crie à toutes gens merci")* en prenant congé de ses copines. On peut gager, à la lire, que beaucoup de gens lui doivent et lui devront beaucoup de choses, dans et hors les murs de Bel-Air.

Jean Steinauer

Rappel : à l'occasion de la sortie de ce livre, une discussion-rencontre est organisée ce vendredi 21 mai, salle Patiño, 26 av. de Miremont, à Genève, sur le thème *Livres et mouvements sociaux*. A 20 h., avec un tas de gens intéressants.

SALLE SIMON I. PATIÑO
Cité universitaire
26, Miremont, Genève

● ETHNOMUSICOLOGIE/AMERIQUE LATINE
MUSIQUE / Venezuela / UN SOLO PUEBLO
Samedi 22 et dimanche 23 mai – 20 h. 30

MUSIQUE ET DANSE / Colombie
COLOMBIA NEGRA
MERCREDI 26 MAI – 20 h. 30

● LIVRES
DEBAT : Situation de la librairie à Genève
Vendredi 28 mai – 18 h.